

Revue de Presse



du 01/01/2012 au 31/01/2014

Toute l'actualité des Voies Vertes et
Véloroutes en Lorraine

ER 04/01/2014

LE TOURISME AU CŒUR Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson

De Belleville à Pagny, de Rosières-en-Haye à Mousson, c'est tout le territoire de la nouvelle com'com qui doit se tourner vers le tourisme.

Le rapport revient sur l'aménagement indispensable de la Véloroute Charles-le-Téméraire, qui génère partout où elle a été réalisée, une fréquentation touristique importante et de qualité. Le tourisme nature ou sportif est en effet en plein essor.

ER 20/12/2013 VILLEY-SAINT-ÉTIENNE

HAZELLE EN HAYE : CONSEIL COMMUNAUTAIRE

TAGS : [LOISIRS](#) / [VILLEY-SAINT-ÉTIENNE](#) / [ENVIRONS DE TOUL](#)

Voie verte : la première phase de défrichage entre Avrainville et Villey-Saint-Etienne est quasi terminée. La CC2H, soutenue par le Pays Terre de Lorrains, met en avant son intérêt touristique et souhaite que le projet soit inscrit au pacte Lorraine qui pourrait le subventionner

ER 10/11/2013 EINVILLE-AU-JARD

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT EN BONNE VOIE

TAGS : [SOCIÉTÉ](#) / [EINVILLE-AU-JARD](#) / [ENVIRONS DE LUNÉVILLE](#)

Le projet V.V.V (Véloroute Voie Verte) de 23 km empruntant le chemin de halage, les routes départementales et communales est en discussion et devrait aboutir prochainement. Les représentants de V.V.V. ont toutefois fait part de leur étonnement au vu de la lenteur de l'aboutissement des signatures. Mme la sous-préfète a apporté des explications sur certains retards administratifs.

ER 03/11/2013 VILLEY-SAINT-ÉTIENNE

VOIE VERTE SUR LES RAILS

TAGS : [MEURTHE-ET-MOSELLE](#) / [LOISIRS](#) / [SORTIR](#) / [ENVIRONNEMENT](#)

Un tronçon de 6 km, entre Villey-Saint-Étienne et Francheville, est actuellement débroussaillé dans le cadre d'un projet de création de voie verte au sein de la communauté de communes de Hazelle-en-Haye. Ouverture de ce premier tronçon : printemps 2014.

ER 01/11/2013 C.C HAZELLE-EN-HAYE - VILLEY-SAINT-ÉTIENNE

UNE VOIE VERTE SUR LES RAILS

TAGS : LOISIRS/VILLEY-SAINT-ÉTIENNE/ENVIRONS DE TOUL

Un symbole du lien qui unit depuis le 1er janvier 2013 les neuf communes de part et d'autre de la Moselle ? La CC2H a mis en route un projet sympathique : une voie verte. L'idée est née d'un constat : sur le territoire serpente, entre Velaine et Aingeray, une ancienne voie ferrée. Elle a son pendant de l'autre côté de la Moselle, entre Avrainville, Francheville et Villey-Saint-Etienne, le côté Hazelle de la nouvelle intercommunalité. Les deux tronçons ont la même origine : dans les années 50, les troupes américaines avaient besoin d'acheminer des matériaux de construction sur la TRAB (Toul Rosières Air Base) et sur Nancy General Depot à Velaine. Depuis leur départ, TRAB est devenue la BA136 (fermée en 2004) ; quant au dépôt de Velaine, il est maintenant la zone de loisirs où accourent les grands Nancéiens en quête de vert et d'air pur. Les voies ferrées désaffectées, propriétés de l'État, ont perdu leurs traverses depuis belle lurette, sans doute recyclées dans le secret des jardins locaux. La végétation y a pris ses aises. Mais le site reste intact : les levées existent toujours, même si le ballast est enfoui sous une couche d'humus, quand il n'a pas été ôté à coup de pelle mécanique. Le projet : les communes achètent les parcelles qui courent sur leur territoire, la CC2H prend à son compte la transformation en voie verte, pour piétons et vélos. L'ONF est l'intermédiaire des transactions. C'est chose faite à Avrainville, Francheville, Villey-Saint-Etienne ; ce sera bientôt le cas à Aingeray, Fontenoy, Velaine-en-Haye. La mise en valeur a déjà commencé. Sur le tronçon Villey-Saint-Etienne- Francheville, une équipe du chantier d'insertion de la CCT dégage et débroussaille un tronçon sur 6 km. La CCT intervient dans le cadre de l'accord de coopération conclu avec ses voisins de la CC2H à sa création. L'ouverture de la première tranche est annoncée pour le printemps 2014. La deuxième tranche débutera à l'automne 2014.

ER 21/10/2013 PAGNY-SUR-MOSELLE

VÉLOROUTE : LE PARCOURS EN COURS D'ÉLABORATION

TAGS : LOISIRS/PAGNY-SUR-MOSELLE/ENVIRONS DE PONT-À-MOUSSON

Le point 11 du conseil concernait le sujet de véloroute. En effet, les élus viennent de valider une étude pré-opérationnelle d'aménagement de la Véloroute voie verte du Val de Lorraine, entre Custines et Arnaville. Le parcours sur la commune est en cours d'élaboration et devrait couvrir une distance de 5,980 kilomètres pour un coût mutualisé de 35.416,05 euros sans subvention et de 10.624,81 euros avec les subventions. Les élus locaux se sont rappelés qu'à la base, il avait été préconisé du bitume pour matérialiser la vélo-route, une solution qui ne faisait pas unanimité sur la commune. L'avant-projet définitif est donc attendu.

ER 10/10/2013 VALS DE MOSELLE ET DE L'ESCH

ENGAGEMENT DANS LE PROJET DE LA VÉLOROUTE VOIE VERTE

Le projet de création de la véloroute voie verte sur le Val de Lorraine entre Arnaville et Custines, en cours de finalisation aux limites nord et sud du Pays du Val de Lorraine, constitue, par la réalisation d'une artère touristique majeure de 33 km, une réelle opportunité de développement pour le territoire, et, pour la Communauté de communes des Vals de Moselle et de l'Esch, de valorisation de ses sites naturels (site des Feuillettes et bras mort de l'Obrion) et patrimoniaux (Château-Musée de Dieulouard) remarquables.

Afin de permettre la mise en œuvre de cette infrastructure, les collectivités ont décidé de s'engager dans une phase pré-opérationnelle, via une étude de maîtrise d'œuvre de type « avant-projet définitif », permettant de préciser le programme de réalisation de l'ensemble du tracé avec mutualisation des coûts et répartition au prorata des mètres linéaires de chaque collectivité concernée par le tracé.

L'aide des principaux financeurs a permis l'existence d'une démarche globale assurant la continuité et l'homogénéité de la réalisation. Dans un souci de continuité et de cohérence sur l'ensemble du tracé véloroute voie verte, et dans le respect de son objet statutaire, il a été décidé de confier la maîtrise d'ouvrage de cette étude au Conseil de Pays du Val de Lorraine qui sollicite une subvention exceptionnelle auprès de la CCVME.

Le coût de cette subvention a été établi sur la base d'une étude évaluée à 200.000 € TTC, et réparti entre les collectivités concernées, après déduction des subventions et aides sollicitées.

Le Conseil de Pays du Val de Lorraine s'engage à ne réaliser cette étude qu'à la condition que toutes les collectivités concernées contribuent à son financement, et que les subventions sollicitées soient effectivement accordées.

La CCVME accepte de participer au projet et de financer cette étude par une subvention exceptionnelle maximale de 5.570 €.

ER 27/09/2013 CE DIMANCHE 29/09, DÉCOUVERTE À VÉLO DES BOUCLES DE LA MOSELLE **SUR LES CHEMINS... À BICYCLETTE**

TAGS : LOISIRS/SORTIR/ASSOCIATION/TOUL

L'association Oxygène et Lorraine Véloroutes Voies Vertes, proposent en partenariat avec la Maison du tourisme en Pays Terres de Lorraine, une découverte gratuite des Boucles de la Moselle.

Cet itinéraire situé au carrefour de deux grands itinéraires majeurs européens, relie Nancy, Neuves-Maisons, Toul et Liverdun. Il est possible de parcourir en totalité ou en partie ce parcours qui offre un environnement très naturel aux portes de grandes agglomérations.

L'itinéraire proposé ce dimanche fait environ 90 kilomètres dans sa totalité et se déroule en majeure partie sur voies cyclables, routes à faible circulation et quelques portions de sentier. Le parcours, assez facile, peut être effectué sur un VTT ou un VTC. Le rythme de cette randonnée ne sera pas intensif. Les participants auront la journée entière pour la boucler. Sachant qu'un cycliste confirmé réalise ce parcours en moins de cinq heures, petits et grands, même débutants sont invités à venir découvrir la beauté des paysages traversés. Pour preuve, plusieurs élus locaux ont même prévu d'effectuer quelques kilomètres en compagnie des cyclistes.

Le programme de la journée

- 8 h 30, départ de Nancy. Rendez-vous au port Sainte-Catherine, à côté du pont Henri Bazin.
- 10 h (km 15), passage à Frouard, rue de l'Embanie (restaurant le Gambrinus). - 10 h 30 (km 21), au camping de Liverdun.
- 12 h (km 41), parvis de la cathédrale de Toul. - 13 h (km 48), passage à Pierre-la-Treiche et pause d'une heure.
- 14 h, départ de Pierre-la-Treiche. - 15 h 30 (km 66), Neuves-Maisons, rendez-vous pont de la Moselle.
- 17 h (km 86), arrivée à Nancy.

B.V.

ER 22/09/2013

PÉDALEZ ET REVENDIQUEZ

Randonnée « militante » à vélo, ce samedi, pour réclamer une voie verte entre Laneuveville et Varangéville. Un aménagement utile, mais coûteux.

TAGS : MEURTHE-ET-MOSELLE/ENVIRONNEMENT/SOCIÉTÉ/

« Je pensais que l'on serait plus... Je suis un peu déçu », soupire un membre de L3V pour « Lorraine véloroute voies vertes ». Ils ne sont, en effet, qu'une petite vingtaine à avoir répondu à l'appel de l'association et à s'être rassemblé ce samedi matin au port Sainte-Catherine de Nancy pour une randonnée « militante ».

Ils étaient le double, dimanche dernier, à braver une météo pourrie afin de réclamer une « véloroute » sur les 33 km qui séparent Custines d'Arnaville. Pourquoi cette différence ? Pas de réponse. Soit le jour du seigneur est plus propice à la revendication sur deux-roues, soit les projets nord-sud (Custines-Arnaville) mobilisent plus que les balades est-ouest qui étaient le thème de ce samedi. Mais cela reste des spéculations.

Les certitudes sont au nombre de trois. D'abord, les jeunes n'étaient pas au rendez-vous ce week-end. Ce sont essentiellement des « quinquas » et des « sexas » qui avaient pris leurs vélos pour aller revendiquer. « C'est impossible de faire se lever les jeunes un samedi matin... » rigole Nicolas Poulouin, président de L3V. Autre certitude, plus sérieuse : son association avait décidé de pédaler et militer pour la transformation en voie verte (pour vélos, rollers et marcheurs) des 7 km de chemin de halage qui vont de Laneuveville-devant-Nancy à Varangéville. La vingtaine de cyclistes-manifestants est donc partie du port de Nancy en direction de Laneuveville. 5 km sans difficultés. Aménagés. Puis arrivés à Laneuveville, les militants de L3V ont affronté sur deux-roues les fameux 7 km non aménagés (et boueux), le long du canal, jusqu'à Varangéville.

« Routes dangereuses »

« Ce chemin de halage appartient aux Voies Navigables de France (VNF) et il a un super-potentiel. En temps normal, il est interdit d'accès. Les vélos doivent prendre soit la D2 qui relie Art-sur-Meurthe à Varangéville, soit la D400 qui va de Laneuveville à Saint-Nicolas-de-Port. Or ce sont deux routes très dangereuses, où il y a beaucoup de circulation », explique Nicolas Poulouin. D'où, selon lui, l'urgence de créer une voie verte. A la fois pour le plaisir de la balade à pied, en roller ou en vélo. Mais aussi pour encourager les déplacements alternatifs à la voiture à Nancy et en périphérie.

Enfin, troisième et dernière évidence, rien ne sert de réclamer, si personne ne vous entend. Les bénévoles de L3V ne se sont donc pas contentés de pédaler dans leur coin. Ils ont aussi été reçus en fin de parcours par le maire de Varangéville. L' élu n'est pas contre aménager une voie verte. Sur le principe, de toute façon, tout le monde est pour. Reste à en payer le prix. Et il est élevé (lire par ailleurs). C'est là d'un seul coup que les choses se compliquent.

Il faut réunir autour d'une table les maires des trois communes concernés, mais aussi des représentants du Grand Nancy et de VNF. Il faut aussi essayer de « chasser » des aides européennes. Bref, cela ne se fait pas en un jour. Ni deux. Christophe GOBIN

ER 22/09/2013 VILLEY-SAINT-ÉTIENNE

LES VOIES DE L'AVENIR

TAGS : LOISIRS/SORTIR/VILLEY-SAINT-ÉTIENNE/ENVIRONS DE TOUL

Élus, représentants de Voies Navigables de France et randonneurs étaient réunis dimanche dernier pour inaugurer les aménagements récemment réalisés dans la vallée de la Moselle le long de l'ancien canal de la Marne au Rhin : la piste cyclable qui utilise l'ancien chemin de halage offre un panorama attrayant au dire des randonneurs à vélo ou à pied. Jean Abele, pour la Direction Régionale de VNF et Jean-Pierre Couteau, maire et président de la CCHH, ont rappelé l'histoire et surtout l'avenir de la voie d'eau pour le transport et le tourisme. Si la voie verte a été financée par la Communauté de Communes de Hazelle en Haye, la mairie a fait réhabiliter le locotracteur mis à la disposition par VNF. Plusieurs panneaux informatifs ont également fleuri le long de la piste et notamment à proximité de la voie ferrée sur laquelle circulait encore le locotracteur qui halait les bateaux dans les années 50/60.

22/09/2013 à 05:00

POMPEY

PROJET DE VÉLOROUTE VOIE VERTE

TAGS : LOISIRS/POMPEY/BANLIEUE NORD DE NANCY

A l'occasion de la séance de conseil communautaire de ce jeudi, il a été proposé aux élus de valider l'étude pré opérationnelle d'aménagement de la Véloroute Voie Verte sur le Val de Lorraine entre Arnaville et Custines. Ce projet est une opportunité pour le bassin de Pompey car il finalisera sur la partie nord de son territoire le cheminement des voies douces qui sont inscrites dans son projet de territoire ; valorisant ainsi le patrimoine bâti, naturel ou agricole offrant un cadre agréable et permettant la desserte de la zone d'activités de Millery. C'est le conseil de Pays du Val de Lorraine qui se voit confier la maîtrise d'ouvrage de l'étude.

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain et social du quartier des mouettes à Champigneulles, les principaux travaux déterminés en 2007 et prévus sur 8 années, sont à ce jour engagés voire achevés. Démolition et construction de nouveaux logements, réhabilitation des logements conservés, désenclavage du quartier avec la création et réfection de voies, aménagement d'espaces de jeux, implantation de conteneurs enterrés pour l'ensemble des immeubles. Il apparaît important de prolonger ce programme jusqu'en 2017. Un avenant a été acté lors de la séance, portant sur la rétrocession des voies rénovées, qui appartenaient à MMH, elles deviennent désormais du domaine public communal afin d'être intégrées aux voiries communautaires.

Le Bassin de Pompey vient de trouver un accord avec la société propriétaire des terrains et de l'usine Manoir Industries afin d'acquérir des parcelles permettant de construire une piste cyclable. Cette piste reliera le parking poids lourd de Custines jusqu'au pont-rail route.

21/09/2013 à 05:00

VANDIÈRES

PROJET DE VÉLOROUTE : LA COMMUNE SE RETIRE

En marge de la séance du conseil municipal, Claude Robert, maire, a tenu à réagir à l'article intitulé « Débats sur la véloroute » (voir ER du 16.9). « L3V fait fausse route. L'association avait l'occasion, avec en face d'elle deux responsables politiques, une conseillère régionale et un conseiller général, (dont il faut au passage rappeler que le tracé ne passe pas dans leurs communes), d'interpeller ceux qui sont vraiment concernés par ce projet. En effet, si en 1966, il s'agissait d'un tracé local entre quelques communes, il est depuis devenu un projet interrégional et interdépartemental sous la dénomination « Charles le Téméraire ». Dans ce dossier, il peut être rappelé que la commune de Vandières a été pendant plus de 15 ans l'un des leaders (non dopé), avant de décider en 2012 de se mettre en roue libre, tellement la vitesse d'avancée de ce dossier était impressionnante par le nombre de réunions (une en février 2008, une autre en mars 2012) et par le rétropédalage dans la choucroute de certaines communes voire la position debout sur les freins... »

« Lors du vote du budget 2012, le conseil municipal a informé l'animateur du projet Véloroute, qu'il avait décidé d'utiliser l'argent réservé depuis de nombreuses années au Véloroute, pour financer des projets communaux engagés sur les années 2012 et 2013. Et en conséquence, de se retirer de ce projet », conclut Claude Robert.

ER 22/09/2013 POMPEY

PROJET DE VÉLOROUTE VOIE VERTE

TAGS : LOISIRS/POMPEY/BANLIEUE NORD DE NANCY

A l'occasion de la séance de conseil communautaire de ce jeudi, il a été proposé aux élus de valider l'étude pré opérationnelle d'aménagement de la Véloroute Voie Verte sur le Val de Lorraine entre Arnaville et Custines. Ce projet est une opportunité pour le bassin de Pompey car il finalisera sur la partie nord de son territoire le cheminement des voies douces qui sont inscrites dans son projet de territoire ; valorisant ainsi le patrimoine bâti, naturel ou agricole offrant un cadre agréable et permettant la desserte de la zone d'activités de Millery. C'est le Conseil de Pays du Val de Lorraine qui se voit confier la maîtrise d'ouvrage de l'étude.

ER 18/09/2013 VOIES VERTES - ARNAVILLE

LE PONT-CANAL TOUJOURS EN QUESTION

TAGS : LOISIRS/ARNAVILLE/ENVIRONS DE PONT-À-MOUSSON

Les randonneurs « militants » ont bravé la pluie et enfourché leur vélo pour rallier les élus et la population à une cause qui leur tient à cœur, à savoir la concrétisation de la véloroute du Téméraire. Partis de Custines le matin même, ils ont cheminé avec comme point de chute la commune d'Arnaville. Cette action s'inscrit dans le cadre des Journées Nationales des Voies Vertes. Le rendez-vous avec le maire a permis de soulever l'épineux problème du pont-canal, à l'abandon, délaissé et délabré, menaçant de s'écrouler et par voie de conséquence causer une importante inondation. Il faudra contourner ce pont. En amont, en aval, l'itinéraire en dépendra. Comme l'explique René Cailloux, « le tronçon d'Arnaville a une longueur d'1,5 km. Il fallait prévoir à l'époque un budget de l'ordre de 400 000 euros pour la réalisation d'une voie verte. Prochainement, la compétence à la communauté de communes avec un projet d'étude jusqu'à la Madine pourra peut-être donner des réponses. » La voie verte est faite jusqu'à la limite départementale. Nicolas Poulouin, président de L3V (Lorraine véloroute voies vertes), poursuit son but : « entre Arnaville et Novéant, nous avons déjà procédé à l'époque à une opération débroussaillage ». Une motivation intacte pour promouvoir non seulement le vélo mais aussi la vision de la Lorraine sous un angle vert à l'instar de nos voisins allemands, belges ou hollandais.

ER 16/09/2013

EQUIPEMENT - DES CYCLISTES ONT EMPRUNTÉ LA FUTURE VÉLOROUTE POUR RENCONTRER DES ÉLUS AFIN DE FAIRE AVANCER LE DOSSIER DÉBATS SUR LA VÉLOROUTE

POUR SE FAIRE ENTENDRE, certains bloquent les routes. Eux ont décidé d'avancer à la force du mollet et de leurs convictions.

Hier, une quarantaine de cyclistes a parcouru les 33 km non aménagés de la véloroute entre Custines et Arnaville. Nicolas Poulouin, président de L3V (Lorraine Véloroutes voies vertes) en tête. Ils souhaitaient rencontrer des élus qui ont répondu présent, se disant tous favorables à la réalisation du tronçon manquant.

Des réponses qui ne contentent pas le président de L3V ; il souhaiterait que la nouvelle communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson prenne la compétence du projet dès sa création, le 1er janvier 2014 : « Techniquement, politiquement et financièrement, c'est identitaire et fédérateur. On a l'opportunité de lever le problème du morcellement des collectivités, avec la maîtrise d'ouvrage assurée par cette communauté de communes ».

Henry Lemoine, maire et président de la communauté de communes du Pays de Pont-à-Mousson, estime qu'il sera difficile de répondre favorablement au 1er janvier quand « des décisions importantes pour le quotidien des administrés ne sont toujours pas prises ». Il y a deux ans pour décider des compétences reprises mais « je suis favorable si on dit de la prendre au 1er janvier ».

Catherine Boursier, conseillère régionale et présidente du conseil de Pays du Val de Lorraine, affirme que « la majorité des élus au sein de la nouvelle communauté de communes est favorable à la véloroute. Toutefois, au 1er janvier, toutes les cartes seront rabattues ». À ses côtés, Noël Guérard, conseiller général, parle de déblocage après la signature de l'acte d'engagement du 2 juillet. Une étape supplémentaire selon Nicolas Poulouin qui ne voit rien de concret depuis 10 ans.

Patricia Grill remonte plus loin, l'ancienne présidente de l'APEV (Association pour la protection de l'environnement de Vandières) avait lancé le projet en 1996 avant de passer le flambeau en 2003 à L3V : « On pédale dans le vide », soupire-t-elle.

Nicolas Poulouin cite les exemples de subventions obtenues par d'autres intercommunalités : « Mais comment solliciter l'Europe si on ne frappe pas à la porte ? ». Si on obtient de l'aide du conseil général, de la Région et de l'Europe et s'il reste 1 million d'euros à payer sur les quatre nécessaires à la réalisation de la véloroute, « c'est faisable », selon Henry Lemoine. Quant à Noël Guérard, il insiste sur l'attrait touristique et le lien avec l'économie locale.

Nicolas Poulouin remonte sur son vélo l'air dubitatif : « On n'est jamais sûr de rien entre les engagements et les promesses, mais si on peut se parler lors du comité de pilotage comme l'a proposé Henry Lemoine, on ira ».

« La volonté politique est là », conclut Catherine Boursier, « Mais c'est un long chemin ». Le groupe de cyclistes d'hier l'a bien compris.

Jérôme BOURGUIGNON

ER 13/09/2013

VÉLOROUTE - UNE RANDONNÉE MILITANTE ORGANISÉE CE DIMANCHE ENTRE CUSTINES ET ARNAVILLE SUR LE TRONÇON DE VOIE NON AMÉNAGÉ POUR PASSER DES PAROLES AUX ACTES

TAGS : PONT-À-MOUSSON/ENVIRONNEMENT

LES CIRCUITS POUR LES VÉLOS et les marcheurs sont édités avec une note « importante » pour les deux roues : « Compte tenu de l'état de certains chemins empruntés, cette balade n'est possible qu'en VTC ou VTT ». En effet, les cyclistes répondant à l'appel des associations Lorraine Véloroutes Voies Vertes, présidée par Nicolas Poulouin, et Familles rurales de Millery-Autreville, emprunteront les 33 km du tracé de la véloroute Charles-le-Téméraire qui n'est pas aménagée entre Custines et Arnaville.

Une étape était franchie, le 2 juillet à Dieulouard par la signature d'un acte d'engagement sur la réalisation de cette portion. « C'est très bien mais il faut passer aux choses concrètes », affirme Nicolas Poulouin, « Nous avons été trop souvent échaudés par le passé entre les annonces et la réalisation. La signature est un affichage, pas un engagement ferme et définitif ».

Mettant à profit le 15 septembre, l'une des journées nationales des voies vertes, et avant la semaine européenne de la mobilité, le président entend montrer « qu'au-delà du tourisme, cette voie profitera aux habitants du secteur et à l'activité, dans une zone bien située entre Nancy et Metz. C'est un beau projet porteur et fédérateur ».

Les cyclistes rencontreront les élus d'Arnaville, Dieulouard et Pont-à-Mousson pour « enfoncer le clou » en précisant à nouveau que l'étude n'est qu'une étape à prolonger avec un maître d'ouvrage qui portera la réalisation des travaux. En outre, ils souhaitent que la compétence de la véloroute soit prise en charge par la communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson qui verra le jour au 1er janvier.

À terme, la véloroute s'inscrira dans un projet européen devant relier la Mer du Nord à la Méditerranée, ainsi le financement des travaux ne sera pas que départemental et régional mais devra se faire avec le concours de l'État et de l'Europe.

Informations et itinéraires sur lorraine.voie.verte.free.fr J.B.

ER 31/08/2013 UNE VÉLOROUTE DANS LE SÂNON

C'EST DU CÔTÉ DE LA VÉLOROUTE NANCY-STRASBOURG QUE LES PROJETS AVANCENT AU PLUS VITE

TAGS : SORTIR 54/LOISIRS/SORTIR/TOURISME/LUNÉVILLE/LOISIRS

C'est du côté de la véloroute Nancy-Strasbourg que les projets avancent au plus vite. Le but est de rejoindre la grande véloroute Paris-Prague et de profiter du passage de ces vélotouristes, le long du canal, pour leur faire découvrir la région. La communauté de communes du Sânon lancera à l'automne l'aménagement des rives du canal en enrobé, de Xures à Maixe. Du côté de la Moselle, les cyclistes passent déjà le long des étangs ; ne reste plus que le Saulnois, qui lancera bientôt ces aménagements. Du côté de Dombasle et du Grand Nancy, les cyclistes doivent passer par la route départementale, faute d'aménagement le long du canal.

Si l'on y ajoutait un bout de voie verte passant par Mont-sur-Meurthe, les offices de tourisme des communes du canal pourraient également faire bifurquer ces touristes pour une journée vers les charmes de Lunéville. Ce qui semblait un plan sur la comète, surtout en période de restrictions budgétaires, est en passe de se réaliser.

ER 11/08/2013 BADONVILLER

VOIE OU CEINTURE VERTE ?

TAGS : /LOISIRS/SORTIR/BADONVILLER/ENVIRONS DE LUNÉVILLE

Voie ou ceinture, deux mots anodins qui deviennent un vrai casse tête pour les touristes lorsqu'ils sont accordés avec l'adjectif vert.

La voie verte et la ceinture verte de Badonviller sont deux circuits de randonnée très prisés qui se confondent sur quelques kilomètres, du lieu-dit Lajus à la maison forestière de la forge Evrard. Ces deux circuits matérialisés par des pancartes, voient souvent des promeneurs distraits se tromper de chemin au niveau de la forge Evrard.

Pour sa part, la voie verte est longue de 28 kilomètres et s'étend de Raon-l'Étape à Raon-lès-Leau. Elle sillonne au gré du cours d'eau la Plaine et serpente entre le canton de Badonviller et le canton de Raon-l'Étape. Le circuit est plutôt plat et accessible à tous, même aux poussettes et aux fauteuils roulants.

Son point fort est le fait qu'il permet de découvrir cette très belle vallée sous un autre angle. Son point faible se trouve au niveau de la maison forestière du combat où sur un kilomètre, la circulation est dangereuse due au non-respect par les automobilistes du sens interdit et de la vitesse.

En ce qui concerne la ceinture verte, le circuit fait une boucle d'environ 25 kilomètres autour du lac de Pierre-Percée, elle emprunte sur un tiers de son parcours la D182. Ce circuit convient surtout aux cyclistes avec quelques beaux dénivelés comme par exemple 120 mètres sur 1 kilomètre qui sont à gravir au niveau du barrage de Pierre-Percée. Les points forts : le circuit est ombragé, au milieu d'une nature restée sauvage, une faune et une flore très riches, et dessert toutes les infrastructures se trouvant autour du lac de Pierre-Percée.

Son point faible : les motos sur la D 182 dès qu'il fait beau et chaud. Pour les amateurs chevronnés, voie et ceinture sont compatibles sur la journée.

ER 3/07/2013

VOSGES : RANDONNÉE À ROLLER

TAGS : RÉGION LORRAINE/LOISIRS/SORTIR

Pour les amateurs des balades à roller, le rendez-vous est donné ce dimanche, dès 10 h, au départ de la Voie verte à Remiremont, ou bien à 10 h 30 à Nol, ancienne gare, sur la commune du Syndicat, avec comme direction Cornimont

ER 19/07/2013 BILLET

« LA VÉLOROUTE, OUI, MAIS... »

« Autant le dire tout de suite, on s'inquiète de la véloroute », pointe d'entrée de jeu, Daniel Sinot, le président de la Gaule Mussipontine. Dimanche dernier, en interlude aux deux concours de pêche du 14 juillet, il n'a pas manqué de faire part de son courroux. « Attention, nous ne sommes pas contre la véloroute, mais nous serons les premiers à être impactés par ce réseau-là », estime le pêcheur.

« Or, nous sommes les seuls à payer une redevance à l'État pour l'occupation du domaine public. À l'inverse du kayak, de l'aviron ou du jet-ski pour qui c'est gratuit », confie Daniel Sinot.

L'argent collecté par le biais des cartes de pêche servirait principalement à s'acquitter de cette redevance.

Dans cet esprit, voir arriver des vélos qui circuleraient gratuitement sur son terrain de jeux loué à l'État n'est pas du meilleur goût des pêcheurs. Enfin à une condition près.

« On voudrait donc payer moins cher », glisse le président des 1.200 pêcheurs mussipontains recensés l'an passé.

À son tour, il devrait tirer la sonnette d'alarme. Pour que la voix des pêcheurs pèse dans la balance au même titre que celle des cyclistes.

Ainsi en vont, le partage du domaine public et la jouissance des bords de Moselle.

Pour que sportifs de tous bords et passionnés en tous genres cohabitent en bonne intelligence, les pêcheurs réclament « une équité de traitement ». Et dans l'immédiat, de pouvoir faire entendre leur voix.

Emmanuel VACCARO

ER 9/07/2013

TOURISME - LES COLLECTIVITÉS DU PAYS DU VAL DE LORRAINE S'ENGAGENT POUR LA VÉLOROUTE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE

LA VÉLOROUTE SUR LA BONNE VOIE

TAGS : ENVIRONNEMENT/POLITIQUE/DIEULOUARD/ENVIRONS DE PONT-À-MOUSSON

ILS ONT SIGNÉ, mardi 2 juillet dans la salle des fêtes de Dieulouard. Les représentants des collectivités du Pays du Val de Lorraine s'engagent pour 33 km de véloroute. Le fameux tronçon non aménagé entre Arnaville et Custines sur l'itinéraire « Charles-le-Téméraire » traversant la Lorraine du nord au sud.

Olivier Jacquin, président de la Com'com du Chardon Lorrain, évoque « une sortie de l'ornière » avec le lancement d'une phase pré-opérationnelle permettant de préciser le programme de réalisation de l'ensemble du tracé. Les collectivités missionnent également l'agence de développement du Val de Lorraine (ADEVAL) pour démontrer l'intérêt de cette infrastructure et la valoriser.

Les études financées par les collectivités concernées avec le soutien du Conseil général et de la Région devraient déboucher sur une phase de travaux dès 2014. Cependant, d'ores et déjà estimé à près de 4 millions d'euros, le financement ne sera pas possible sans les aides de l'État et de l'Europe.

Une somme à réunir qui n'émeut pas Nicolas Poulouin, président de l'association Lorraine Véloroutes Voies Vertes (LVVV), quand il la compare aux 400 millions dépensés pour des ronds-points. En outre, invité à prendre à la parole devant l'assemblée d'élus, il a fait part de l'actualité des pistes cyclables : « Un rapport national remis au ministre des transports préconise d'abandonner certains investissements en terme de transports mais soutient le développement des véloroutes ». Au niveau de l'Europe, le président de LVVV cite l'exemple de la fédération européenne des cyclistes qui fait pression sur les parlementaires de Bruxelles : « À partir des programmes européens, les possibilités de financement sont de 40 à 60 % ».

« L'intercommunalité joue un rôle primordial »

Catherine Boursier, présidente du Conseil du Pays du Val de Lorraine, reconnaît que « sans le financement de l'Europe, ça devient compliqué ». Mais décidée avec ses cosignataires « à ne plus être le chaînon manquant sur un itinéraire européen », elle affirme « qu'ils se bagarreront pour obtenir les subsides nécessaires ».

Un projet à défendre parce qu'il ne manque pas d'atouts tant au niveau du tourisme que des loisirs offerts aux riverains : « Ils bénéficieront d'un cadre de vie grâce à ce tracé le long de la Moselle », souligne Olivier Jacquin, qui entrevoit d'autres possibilités comme celle de « se rendre à la gare en vélo ». Tout ceci représente « des coûts hors de portée pour certaines communes », insiste l'élue, « L'intercommunalité joue un rôle primordial ».

Christine Boursier lui colle à la roue en exposant « l'importance de se parler entre communautés de communes et de monter des projets en commun, ainsi que l'intérêt du Pays Val de Lorraine avec l'un de ses outils : l'ADEVAL ».

Une agence de développement qui « devra vendre le projet à l'extérieur » en vantant les atouts du tracé. Il développe le tourisme, la pratique des loisirs et l'activité économique. Par ailleurs, il valorise les territoires du Val de Lorraine traversés.

Henry Lemoine, président de la Com'com du Pays de Pont-à-Mousson, a rappelé que « l'on ne partait pas de rien car une étude avait été portée il y a quelques années sur une partie du parcours ». Il demande au cabinet d'études d'être vigilant car il craint de « voir les berges de la Moselle instables ».

Le tracé a connu plusieurs faux départs. Autant partir sur des bases solides pour que les cyclistes bénéficient d'une piste en dur et durable.

Jérôme BOURGUIGNON

ER 15/03/2013 AUTREVILLE-SUR-MOSELLE

UN PASSAGE POUR LA VÉLOROUTE

TAGS : LOISIRS/AUTREVILLE-SUR-MOSELLE/ENVIRONS DE PONT-À-MOUSSON

24 courageux bénévoles se sont retrouvés dimanche pour une seconde matinée de débroussaillage sur la rive droite de la Moselle entre Autreville et Dieulouard. Un travail difficile car le débroussaillage comportait aussi une partie plus compliquée sur le bord d'un étang, dont la rive a été délimitée et renforcée à l'aide de pierre et de troncs de bois. Mais cela n'a pas entaché la bonne humeur des participants. « L'objectif est de faire avancer le projet de la Véloroute du Téméraire. Nous voulons donner tous les éléments prouvant qu'il est possible de passer ici et de réaliser les aménagements nécessaires », précise Nicolas Poulouin de Lorraine Véloroute Voies Vertes (L3V). Dimanche, plusieurs associations cyclistes étaient représentées : Pont-à-Mousson à Vélo, CT Mussipontain, Ecole de VTT de Marbache, la Petite Reine Scarponaise de Dieulouard, mais aussi d'autres associations comme le PAVE de Landremont, les AFR de Loisy et Millery/Autreville et La Clé des Champs de Millery/Autreville. Henri Poirson, maire de Dieulouard, outils en main, félicite les participants et soutient le projet « C'était un gros travail, mais quel résultat. Et quel enthousiasme au niveau des associations ! Il reste certes quelques endroits à peaufiner, mais nous ferons ça prochainement avec quelques bénévoles. » Un kilomètre a été nettoyé au cours de ces deux chantiers et, pour faire découvrir ce passage, une randonnée pédestre sera organisée en juin prochain.

ER 12/03/2013 VÉLOROUTE : DES FONDS POUR UN TRONÇON

UNE BONNE NOUVELLE POUR LA VÉLOROUTE-VOIE VERTE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE : LE CONSEIL RÉGIONAL APPORTE ...

TAGS : POLITIQUE/PONT-À-MOUSSON

Une bonne nouvelle pour la véloroute-voie verte Charles-le-Téméraire : le conseil régional apporte 90.000 €, qui s'ajoutent au 91.000 € du conseil général pour la réalisation en 2013-2014 d'un tronçon à Pont-à-Mousson, dont le tracé ne pose pas question. La totalité du chantier, ensuite, ne pourra se faire sans crédits européens, et il va falloir attendre la nouvelle programmation pour lancer les travaux.

Concernant l'étude de maîtrise œuvre pour la faisabilité des 33 km, il a été demandé un financement complémentaire aux 80.000 € du Département. Jean-Pierre Masseret a dit que c'était « non ». Pas d'aide à une étude au titre de l'économie touristique. Les élus du Val de Lorraine ont mis en avant le caractère structurant de cet axe et l'effet déclencheur que l'étude aurait, pour réclamer qu'elle soit intégrée « dans le reste de la politique territoriale ». À revoir donc.

ER 01/03/2013 UNE VOIE (ENFIN) DÉGAGÉE ?

On craignait le projet de véloroute enlisé, un consensus semble se dessiner pour mettre les moyens à la réaliser.

TAGS : PONT-À-MOUSSON/SOCIÉTÉ/MOYEN DE TRANSPORT/URBANISME

Un véritable cul-de-sac. Arrivée à la borne qui matérialise le passage d'un département (la Moselle) à l'autre (la Meurthe-et-Moselle), la véloroute-voie verte (VVV) s'arrête nette. On quitte, à Novéant-sur-Moselle, le macadam pour déboucher sur un chemin de terre. L'illustration parfaite d'un projet qui n'arrive pas à se concrétiser. Une voie sans issue ? Difficile de ne pas le penser en observant la portion de la VVV Charles-le-Téméraire qui peine à voir le jour dans le Val de Lorraine. Un bout toujours manquant de 33 km. Un jugement qui est peut-être à réviser après la dernière conférence territoriale. Où les responsables ont confirmé l'intérêt qu'ils y portent, avec un parcours qui obtient un consensus.

« Un serpent de mer », Olivier Jacquin, vice-président du conseil général, l'admet, en rappelant que la première étude sur l'ensemble du tracé, à l'initiative de l'État, remonte en 2001. Une autre, plus complète mais pour la seule section Arnaville-Dieulouard a bien eu lieu en 2006, pour laquelle la ville de Pont-à-Mousson avait assumé la délégation de maîtrise d'ouvrage. Trop cher, pas de financement, et rien n'avait suivi.

Quand il a repris le dossier, Olivier Jacquin a découvert les différentes problématiques qui empêchaient une réalisation. « En raison du franchissement de cours d'eau ou de voies ferrées, certains secteurs sont très très complexes ». Ce qui fait grimper la note. Comme à Arnaville, village qu'il connaît très bien puisqu'il est membre du Chardon Lorrain qu'il préside, où la véloroute représenterait 1,5 km en dehors de la commune. Du côté d'Autreville, aussi, la difficulté de traverser la Moselle est réelle. Vu le coût estimé, impossible pour des petites collectivités d'assurer l'exécution des travaux.

Le morcellement administratif, ça n'aide pas non plus. Compliquer de phaser dix sections en même temps. Encore plus, quand tout le monde n'est pas prêt à y aller au même moment. « On doit regarder quelques secteurs qui posent encore question. Et on va chercher les financements »

Lors d'une réunion à Mousson, en mars 2011, on avait parlé de la possibilité d'entreprendre une véloroute la moins chère possible : tout en calcaire, cela s'élevait à 1,5 M€. « Mais tout de monde s'est montré plutôt d'accord pour ne pas faire de la m... », rapporte Olivier Jacquin. Les élus redoutant une rapide dégradation, notamment à cause des crues possibles dans la vallée de la Moselle.

Un nouveau chiffrage a été effectué en 2012 : à 3,9 M€. Pas question de précipiter les choses alors, surtout quand ça bougeait au sein de la CDCI (Commission départementale de la coopération intercommunale) avec des rapprochements qui s'esquissaient et la possibilité qu'une grande com'com du bassin mussipontain se crée. « Il fallait les laisser faire et travailler pour qu'ils acceptent de prendre la compétence de la future véloroute ». Convaincre de la pertinence que l'infrastructure soit opérée à l'échelle intercommunale – à l'instar de ce qu'a décidé le Bassin de Pompey dans le cadre d'un programme de pistes cyclables – avant de remettre tout le monde autour de la table. « On a jamais été aussi avancé », estime Olivier Jacquin, après le choix de confier à l'Adeval (Agence d'urbanisme du pays du Val de Lorraine) une étude de maîtrise d'œuvre, qui sera l'avant-projet sommaire, avec l'ambition d'un lancement opérationnel pour 2015. « On doit regarder quelques secteurs qui posent encore question. Et on va chercher les financements ». La grosse incertitude se situe maintenant là dans les moyens à dégager, ce qui incite fatalement à demeurer prudent sur le sujet. Il y a dix ans, l'argent aurait certainement été plus facile à trouver qu'aujourd'hui.

Classant le dossier prioritaire, la conférence territoriale chargée de répartir des fonds départementaux veut bloquer 800.000 €, sur une enveloppe disponible de 5 M€, sur trois ans au titre de la Dapro (Dotation d'appui aux projets). En supplément : le lisage des coûts, avec un prix payé au kilomètre partout le même, une forme de mutualisation afin d'emporter l'adhésion de tout le monde. « Il s'agit d'une voie structurante », défend Olivier Jacquin, « qui permettrait d'irriguer des axes secondaires ». Une façon de dire que tout le territoire profitera des retombées.

Outre le Département, la Région, l'État et l'Europe, via le Feder, vont être sollicités, à qui il faut prouver l'impact que la véloroute aura pour les territoires traversés. Dimension touristique, et la possibilité de toucher une clientèle étrangère, avancent les uns ; objet de développement local et environnemental, qui favorise la mobilité douce, pour d'autres. L'une n'empêche pas l'autre.

Si la vision demeure globale, « rien n'empêche ceux qui veulent y aller plutôt, de se lancer ». Tels que la municipalité mussipontaine qui souhaiterait mettre en chantier, avant la fin de 2013, un tronçon de deux kilomètres. Une façon d'avancer... plus vite. François-Xavier GRIMAUD

ER 5/03/2013 AUTREVILLE-SUR-MOSELLE

UN PASSAGE POUR LA VÉLOROUTE

24 courageux bénévoles se sont retrouvés dimanche pour une seconde matinée de débroussaillage sur la rive droite de la Moselle entre Autreville et Dieulouard. Un travail difficile car le débroussaillage comportait aussi une partie plus compliquée sur le bord d'un étang, dont la rive a été délimitée et renforcée à l'aide de pierre et de troncs de bois. Mais cela n'a pas entaché la bonne humeur des participants. « L'objectif est de faire avancer le projet de la Véloroute du Téméraire. Nous voulons donner tous les éléments prouvant qu'il est possible de passer ici et de réaliser les aménagements nécessaires », précise Nicolas Poulouin de Lorraine Véloroute Voies Vertes (L3V). Dimanche, plusieurs associations cyclistes étaient représentées : Pont-à-Mousson à Vélo, CT Mussipontain, Ecole de VTT de Marbache, la Petite Reine Scarponaise de Dieulouard, mais aussi d'autres associations comme le PAVE de Landremont, les AFR de Loisy et Millery/Autreville et La Clé des Champs de Millery/Autreville. Henri Poirson, maire de Dieulouard, outils en main, félicite les participants et soutien le projet « C'était un gros travail, mais quel résultat. Et quel enthousiasme au niveau des associations ! Il reste certes quelques endroits à peaufiner, mais nous ferons ça prochainement avec quelques bénévoles. » Un kilomètre a été nettoyé au cours de ces deux chantiers et, pour faire découvrir ce passage, une randonnée pédestre sera organisée en juin prochain.

ER 8/02/2013

DÉBROUSSAILLAGE - TRAVAUX SUR LE TRACÉ DE LA VÉLOROUTE ENTRE DIEULOUARD ET AUTREVILLE LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

Ce n'est pas le chemin qui est difficile, c'est le difficile qui est le chemin », déclarait Kierkegaard au XIXe siècle. C'est peut-être cette citation qui a inspiré une quinzaine de téméraires hier matin, aux alentours des étangs d'Autreville. Car il fallait être un peu « maso » ou « marteau » pour imaginer créer un passage sur la centaine de mètres entre le talus abrupt descendant de l'A31 et l'eau d'un étang en contrebas. Surtout lorsque la nature en a profité pour laisser pousser toutes sortes d'essences dont les racines s'enchevêtrent au milieu d'un tas de gros cailloux. Tout cela pour montrer l'exemple et ouvrir la voie à la véloroute Charles Le Téméraire (lire ER du 16/2). « C'est le passage le plus délicat sur les 30 km qui restent à aménager entre le nord de Nancy et Arnaville », explique Nicolas Poulouin, président de Lorraine véloroute voies vertes, à l'origine de cette action. « Mais c'est réalisable, et nous souhaitons en apporter la preuve en créant déjà un accès piéton, et peut-être même pour les VTT. »

Un chemin apparaît déjà

Deux équipes ont donc œuvré dès 9 heures, une du côté Dieulouard, l'autre du côté Autreville, dans le but de se rejoindre en fin de journée. Et vers 11 h, le chantier est déjà bien entamé, et le passage le plus scabreux en contrebas du talus de l'A31 laisse déjà apparaître quelques mètres d'un chemin piéton praticable malgré l'humidité. L'idée de faire passer la véloroute à cet endroit n'est donc pas si saugrenue. D'ailleurs, les présences actives de Henri Poirson, maire de Dieulouard et de Jean-Jacques Bic, maire d'Autreville, en attestent. « La véloroute se fera », déclare Henri Poirson, « on connaît son coût, environ 2,6 M€ pour les 30 km, tous les responsables concernés sont d'accord, le Conseil général soutiendra le projet, et les études de faisabilité seront bouclées en 2013. On espère démarrer les travaux dès 2014. »

Enfin la véloroute traversera la Meurthe-et-Moselle

Puisque les volontés sont là, il ne reste plus qu'à tracer la route. Nathalie, Pascale, Viviane, les trois téméraires et leurs compères, n'ont plus qu'à débroussailler, élaguer, déraciner et terrasser, souvent au milieu des déchets, (un frigo par exemple) déversés par des indéliques. Et leur tâche n'est pas terminée. Après le casse-croûte de la mi-journée, ils reprendront les outils. Ce n'est qu'en fin d'après-midi qu'ils s'accorderont un bon apéro. Un vrai ! Il faut bien ça pour que la véloroute, qui est déjà en service dans les deux départements voisins des Vosges et de la Moselle, puisse enfin traverser la Meurthe-et-Moselle.

Patrice BERTONCINI

ER 16/02/2013

PROJET - CHANTIER DE DÉBROUSSAILLAGE DIMANCHE SUR LA RIVE DROITE DE LA MOSELLE ENTRE DIEULOUARD ET AUTREVILLE

OUVRIR LE CHEMIN À LA VÉLOROUTE

Le rendez-vous est maintenu, même si le temps n'est pas des plus fabuleux. Les organisateurs espèrent que la neige aura un peu fondu d'ici là, et ils ne craignent pas une montée du niveau de la Moselle.

Ils devraient ainsi être une dizaine de volontaires. Qui, dimanche, vont effectuer, sur environ un kilomètre, une opération de débroussaillage sur la rive droite de la Moselle, entre Autreville et Dieulouard. La mairie de cette dernière commune, parce que c'est sur son territoire que ça se passe, et la société Holcim, propriétaire des terrains environnants, ont donné leur accord. Il est prévu que les personnes se répartissent en deux équipes, une partant du nord, l'autre du sud afin d'effectuer la jonction. Si jamais, elle ne pouvait être réalisée dans la journée – ça dépendra beaucoup des conditions météorologiques –, le travail reprendrait le dimanche 10 mars.

S'agissant d'une zone pas entretenue, les buissons sont touffus et partent dans tous les sens. « Nous allons ouvrir un passage sur une largeur d'un à deux mètres », indique Nicolas Pouloin, le président de Lorraine Véloroutes voies vertes, à l'origine de cette action, en coopération avec l'association Familles rurales de Millery-Autreville.

« Ça participerait à l'identité du territoire, et ça offre une liaison sécurisée entre Metz et Nancy »

Le chemin dégagé sera rendu accessible aux marcheurs, peut-être aux vététistes. Ce chantier se situe surtout sur l'itinéraire envisagé pour la future véloroute Charles-le-Téméraire dans le Val de Lorraine (une portion de 30 km sur un itinéraire transfrontalier de 900). Contrairement à la Moselle ou des Vosges, où tout est fait ou proche d'être fini, la Meurthe-et-Moselle reste, elle, à la traîne, seule la traversée de l'agglomération nancéienne étant pour l'instant possible.

S'il défend de vouloir mettre la pression, Nicolas Pouloin espère avec cette initiative « montrer d'une part qu'il y a des possibilités de la faire, d'autre part qu'il existe une réelle attente ».

De cette véloroute, on en parle depuis longtemps – « la première étude sérieuse remonte à 2006 pour le secteur Dieulouard/Pont-à-Mousson/Arnaville » ; entre Dieulouard et Custines, elle n'a pas été menée, mais un tracé semble exister sur la rive droite de la Moselle –, on sait ce qui est envisageable et on connaît le coût, mais le programme tarde à se concrétiser. Alors que les élus se disent favorables. « Il faut le temps que ça infuse », ironise Nicolas Pouloin. S'il plaide en faveur, c'est qu'il ne manque pas d'arguments : « Ça participerait à l'identité du territoire, et ça offrirait une liaison sécurisée entre Metz et Nancy. »

Qui paie quoi ? Il faut, c'est vrai, préciser le montage financier. La réelle difficulté dans ce dossier, c'est qui pour porter le projet ? Qui pour prendre la maîtrise d'ouvrage ? Par les intercommunalités, c'est la meilleure solution, d'autant plus s'il n'y en a que trois d'engagées. Que la nouvelle de Pont-à-Mousson, regroupant toutes les communes concernées de Pagny-sur-Moselle à Autreville sur 25 km, accepte que la véloroute fasse partie de ses compétences, voilà qui résoudrait le problème pour le plus grand tronçon. « On a justement écrit aux élus en novembre dernier dans cette perspective », précise Nicolas Pouloin. Pour la partie entre Custines et Millery, qui dépend de la décision du Bassin de Pompey, elle figure dans son plan territorial, et il y aurait là bon espoir pour une mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Concernant le petit bout d'Arnaville, il se trouve sur le Chardon lorrain. Mais son président, le conseiller général Olivier Jacquin, convaincu par l'intérêt de cette véloroute, axe structurant reconnaît-il, fait partie de ceux qui aujourd'hui poussent dans le sens d'une réalisation rapide. Si on lui ouvre la voie...

ER 18/07/2012

VOIE VERTE MAIS PAS VOIE LIBRE

Le développement local de la véloroute le long de la Moselle, un projet qu'apprécie Gilbert Perrin, président de l'association européenne des voies vertes.

Il prend son temps, n'étant pas pressé. S'arrête où il veut, quand il le veut. Il apprécie de discuter avec les touristes qu'il peut rencontrer. « Je n'ai jamais autant parlé néerlandais et allemand qu'ici, en France », s'amuse-t-il. Tant pis pour la moyenne, il ne s'agit pas d'une course. Sur son vélo, le Belge Gilbert Perrin a entrepris de longer la Moselle : « De la source à l'embouchure. » Le président de l'association européenne des voies vertes tient là un engagement qu'il avait prononcé.

« J'ai pris le train jeudi dernier à Bruxelles pour me rendre à Mulhouse. De là, j'ai rejoint le col de Bussang, d'où je suis parti. En empruntant les véloroutes et voies vertes, ou, quand il n'y en a plus, les départementales de faible affluence », raconte cet ancien de la RTBF (Radio télévision belge francophone), alors qu'il s'est arrêté à Pont-à-Mousson pour reconnaître l'itinéraire... envisagé. Voir ce tronçon qui manque en traversant le val de Lorraine, du bassin de Pompey jusqu'à Arnaville. On en parle depuis longtemps, sans qu'il y ait eu un début de réalisation.

L'occasion de regretter les discontinuités observées sur le trajet, de déplorer une signalisation parfois défaillante. Et d'expliquer que si dans les Vosges, tout s'est bien passé, empruntant notamment la voie verte qui va d'Épinal aux étangs de Socourt, après Charmes, il n'a pas manqué d'être surpris en arrivant en Meurthe-et-Moselle. « Tout d'un coup ça s'arrête. J'ai dû demander ma route à des pêcheurs. » Plus rien jusqu'à Flavigny. Si la boucle de la Moselle, le passage de l'agglomération nancéienne, n'a pas posé de problème, après Custines, nouvelle surprise : « Ça manque d'indication, ce n'est pas facile. » Et pour rejoindre Pont-à-Mousson, on l'a fait passer par... Nomeny, via la VV de Seille et Mauchère. Parce qu'il n'y en a pas le long de la Moselle, du moins jusqu'à Novéant.

Le projet d'aménagement : travaux à effectuer, prix... se trouve toujours en discussion Les élus locaux ne cessent de le qualifier de structurant. Reste à le lancer enfin. « Il est à l'étude depuis cinq, six ans », rappelle Nicolas Poulouin, d'Onville, le leader de Lorraine Véloroutes Voies Vertes (L3V), venu rejoindre Gilbert Perrin pour faire avec lui un bout de route, jusqu'à Metz. « Il faut qu'ils se bougent. On n'arrête pas de leur dire qu'il y a des financements potentiels, qu'ils pourraient bénéficier de subventions jusqu'à 35 %, soit le tiers de l'investissement. À condition de les solliciter... »

Même aidées, des collectivités trouvent que la note demeure trop élevée, pas en rapport avec leurs moyens. À plus de 100.000 € le kilomètre, la somme à engager est effectivement importante. Mais les retombées économiques certaines, assure-t-on. « Le tour de la Bourgogne par les canaux, 800 km, ça a coûté 34 M€. On nous a dit que c'est ce que ça aurait rapporté au commerce en une année », rapporte Gilbert Perrin. « C'est peut-être exagéré. Pour la Loire à vélo (dans les régions Centre et Pays de la Loire), on évoque un retour sur investissement sur trois ans. » Le touriste quand il vient en vélo, il rapporte 10 € de plus que tout autre.

« Je suis convaincu du potentiel génial. Sauf que ça ne marche qu'à partir du moment où le produit existe dans sa totalité. » Personne ne viendra parce qu'il y a un bout de terminé là, un autre plus loin.

Pour bien maîtriser le sujet, Gilbert Perrin juge fondamental d'avoir une vision globale. « Si les gens se limitent à leur commune, ça ne marche pas. Et il faut un chef de file, quelqu'un qui motive. Autrement, il devient plus compliqué de régler tous les problèmes. » On le comprend, ça reste une question de volonté. Uniquement.

F.-X.G.